

POUR L'ACTION EFFICACE POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS

Le Bureau Fédéral de la Fédération des personnels des services publics et de santé FO, réuni les 20 et 21 avril 2009, a examiné la situation générale ainsi que celle des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et de leurs personnels.

C'est dans un contexte de crise financière et économique, crise du système capitaliste que la situation sociale a été appréciée. La destruction massive d'emplois (y compris dans la fonction publique), l'insuffisance des salaires, la remise en cause des conventions collectives, des statuts, des garanties collectives des salariés, la remise en cause des services publics et de la fonction publique ont des conséquences dramatiques pour les salariés de ce pays.

Malgré l'immense mobilisation des salariés du privé et du public par la grève et les manifestations des 29 janvier et 19 mars dernier, le gouvernement et le patronat persistent à faire payer la crise aux salariés et à leurs familles.

L'Etat distribue des milliards aux banques et aux entreprises pour leurs actionnaires, mais rien pour les salariés. Dans le même temps il maintient ses contre-réforme dont la révision générale des politiques publiques (RGPP) et ses 30 000 suppressions de postes de fonctionnaires par an où le projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires (HPST).

HPST : un projet qui agrège chaque jour plus d'oppositions

Ce projet, qui doit être examiné à partir du 11 mai par le Sénat, agrège chaque jour plus d'oppositions.

Il bouleverse fondamentalement la définition juridique actuelle de l'hôpital public et des missions qui lui sont organiquement attachées. Il revoit l'organisation territoriale du système de santé (regroupement des établissements dans des Communautés Hospitalières de Territoire ou des Groupements de Coopération Sanitaire publics/privés) le tout sous la coupe de nouvelles Agences Régionales de Santé. Ces dispositions auront, ipso facto, des conséquences sur le statut des personnels.

Pour Force Ouvrière, il aggravera la situation en renforçant cette logique d'hôpital entreprise, en favorisant les concessions de service public au secteur privé lucratif, en remettant en cause le statut des praticiens hospitaliers, des directeurs, en érigeant des agences régionales de santé (ARS) qui disposeront de prérogatives considérables sur le secteur hospitalier, la médecine de ville, le secteur médico-social, la santé publique et la gestion du risque maladie !

Au final, une exigence s'exprime : ce projet doit être ajourné, comme la fédération et la confédération Force Ouvrière l'exige.

Une situation fortement dégradée

Tout manque, et principalement les effectifs, les lits et les places pour accueillir les personnes à prendre en charge.

Parlons de l'accueil : des heures sur les brancards aux urgences, des délais d'attente qui s'allongent indéfiniment pour obtenir une consultation, un examen. Idem pour les interventions programmées, la queue au bureau des entrées, la queue pour payer ! Faute de personnel ou parce que l'entretien des locaux est externalisé, la propreté pourtant légendaire de nos hôpitaux se dégrade ce qui entraîne une augmentation des infections nosocomiales. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Les conséquences : démotivation, turnover, hausse de l'absentéisme, cadres déboussolés, fuite du personnel, désorganisation chronique, flux tendu...

Cette situation résulte des politiques de santé successives et de l'insuffisance des ressources attribuées aux établissements. Des réformes « tombent » tous les trois ou quatre ans depuis 1990 et elles n'améliorent en rien la situation !

Les sous dotations budgétaires chroniques et les effets d'une T2A à 100 %, tarification à l'activité sont principalement responsable du déficit des établissements (un milliard d'euros pour 2008) entraînent la mise en œuvre de plans de retour à l'équilibre, avec des suppressions de postes, des licenciements, des remises en cause de droits statutaires, des accords locaux RTT dénoncés, la fermeture de lits ou d'activités non rentables etc.

Retrouver l'équilibre financier comme l'exige le Président de la République, sans les dotations correspondantes, va se traduire par la suppression de 30, 40 voire 50 000 emplois dans les établissements de la fonction publique hospitalière : un véritable plan social !

Partout - mais vraiment partout -, les personnels ont exprimé le même « ras le bol », la même colère ; de plus en plus de voix s'élèvent pour dire l'indignation et exprimer les attentes, les exigences et les revendications : Trop, c'est trop ! FO affirme qu'aujourd'hui, les établissements sont au bord de l'explosion.

La mobilisation s'amplifie dans les établissements hospitaliers

A l'Assistance Public - Hôpitaux de Paris, où plusieurs assemblées générales de médecins dont certaines avec les personnels non-médicaux, les organisations syndicales, se sont tenues et ont adopté des motions (comme à Bichat, la Pitié-Salpêtrière, Georges Clémenceau, Antoine Béclère, Albert Chenevier - Henri-Mondor....)

Le 28 avril 2009, les médecins et les syndicats FO, CGT, SUD, CFTC de l'AP-HP exigeront le retrait de l'amendement N°868 (qui remet en cause le statut spécifique de l'AP-HP, en plaçant celle-ci sous la coupe de l'ARS), l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien des services contre les pôles. Le Bureau Fédéral FO se félicite de cette unité de vue et de cette mobilisation convergente.

Le gouvernement ne peut rester sourd aux revendications et maintenir à l'ordre du jour des réformes telles le projet de loi HPST ou la révision générale des politiques publiques.

Dans ce contexte le Bureau Fédéral s'adresse solennellement au gouvernement pour qu'il réponde aux revendications :

Salaires :

- *augmentation générale des salaires (44 points d'indices majoré pour le secteur public, et 200 euros pour le secteur privé)*
- *revalorisation du smic (+15%)*

Emplois :

- *arrêt des suppressions de postes et création des emplois nécessaires*

Service public, protection sociale :

- *défense et promotion des services publics et de la protection sociale collective ce qui implique l'abandon de la logique de l'enveloppe fermée*
- *ajournement sine die du projet de loi HPST*
- *arrêt de la révision générale des politiques publiques*

Compte tenu des non réponses du Gouvernement et du patronat, le Bureau Fédéral FO appelle ses adhérents et l'ensemble des salariés à poursuivre et amplifier la mobilisation permettant ainsi de créer les conditions d'un véritable rapport de force pour la satisfaction des revendications.

Le Bureau Fédéral de FO estime les conditions réunies pour qu'ensemble les personnels et leurs organisations syndicales discutent des initiatives à prendre pour une action efficace. La multiplication des journées à répétition ne conduisant qu'à l'échec, les militants Force Ouvrière posent clairement la question d'une grève interprofessionnelle dans l'unité sans exclure les mouvements (dont la grève) spécifiques à notre secteur. A cet effet ils favoriseront la tenue de réunions et assemblées générales pour aborder ces questions et les revendications avec les salariés.

Paris, le 21 Avril 2009.